

de la matière
à l'Esprit

guy
FERRER

PROGRAMME AUTOUR
DE L'EXPOSITION

Pantomime (détail),
2003, huile sur toile,
155 x 94 cm.



PERPIGNAN
LA RAYONNANTE

PROGRAMME AUTOUR DE L'EXPOSITION

DE LA MATIÈRE À L'ESPRIT GUY FERRER

EXPOSITION
DU 10 JUILLET
AU 10 OCTOBRE 2021

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Place du Pont d'en Vestit

Tous les jours,
de 10h30 à 18h30.

ENTRÉE LIBRE

RENSEIGNEMENTS

Du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00.

☎ 04 68 66 33 18

cac@mairie-perpignan.com

Le masque est obligatoire dans tous les lieux
clos qui reçoivent du public, conformément
au décret n° 2020-884 du 17 juillet 2020.

Programme sous réserve de modifications et
de contraintes d'annulation et / ou de report
liées à la lutte contre la Covid-19.

TOUS PUBLICS À PARTIR DE 14 ANS

Samedi 11 septembre - 16h00
VISITE COMMENTÉE PAR GUY FERRER

Rencontre avec l'artiste et son œuvre.

*Durée : 2h00, avec projection du film Guy Ferrer, de la matière à l'Esprit, de Régine de Lapize et Christophe Soupirot (12 min).
Entrée libre, dans la limite des places disponibles et du respect des consignes sanitaires en vigueur.*

Samedis 18, 25 septembre et 2 octobre - 14h00
**ATELIERS D'ÉCRITURE ET
D'INTERPRÉTATION DES ŒUVRES**

Animés par Jean-Michel Collet.

Écrire pour mettre des mots sur sa propre vision, son propre ressenti, ses propres émotions et trouver son expression personnelle et singulière face à celle de l'artiste.

Durée de l'atelier : 3h00.

Inscription préalable obligatoire : cac@mairie-perpignan.com

Samedis 18, 25 septembre et 2 octobre - 17h00
VISITES GUIDÉES

Déambulation pour découvrir ou redécouvrir la peinture de Guy Ferrer.

Durée : 1h00.

Inscription préalable obligatoire : cac@mairie-perpignan.com

SCOLAIRES

Jeudis 16, 23 et 30 septembre - 9h30
VISITES GUIDÉES

Durée : 1h00. À partir de la 2^{de}.

Inscription préalable obligatoire : cac@mairie-perpignan.com

Du 10 juillet au 10 octobre - 10h30 à 18h30
VISITES LIBRES

Tous niveaux. Document pédagogique disponible sur demande.

Inscription préalable obligatoire : cac@mairie-perpignan.com